

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE SOLIDARITÉ PYRÉNÉES DU 2 MAI 2024

Etaient présents :

Les membres de l'association, également membres du Conseil d'Administration

Monsieur Jacques DUBOIS	Vice-Président
Madame Angèle ALQUIER	Vice-Secrétaire (Pouvoir de Madame MAILLE)
Monsieur Pierre GOUSSÉ	Vice-Trésorier
Monsieur Denis BASSERIE	Administrateur
Madame Rosette BELTRAN	Administratrice
Madame Cathy BILLES	Administratrice (Pouvoir de Monsieur ROUQUIÉ)
Monsieur Daniel BLANCHET	Administrateur (Pouvoir de Mrs POURSAT et MERCADIÉ)
Monsieur Michel BONNET	Administrateur
Madame Rolande CIVIL	Administratrice (Pouvoir de Monsieur MAUREIL)
Monsieur Philippe DE VINZELLES	Administrateur
Monsieur François FIGUERAS	Administrateur
Monsieur Bernard RAYNIERE	Administrateur
Monsieur André SAHONET	Administrateur
Monsieur René SAINT-GERMES	Administrateur (Pouvoir de Monsieur COSTE)

Les invités

Monsieur Alain GOT	Maire – Saint-Laurent de la Salanque
Madame Hélène ARNOUX	Présidente de la FRAMAFAD OCCITANIE
Monsieur René TURIAF	Vice-Président – Habiter en terre catalane
Madame Fanny BRUNET	Directrice de l'ADIL
Monsieur LAMBRIGOT Philippe	Directeur – SPIP 66
Monsieur Michel PUJOL	Directeur – Les Francas
Monsieur Gilles TRILLES	Responsable Service Logement – CD 66
Monsieur Mathieu DELOS	Coordinateur – Les Francas
Monsieur Jean-René PALMADE	Commissaire Aux Comptes
Monsieur Pierre PALMADE	Commissaire Aux Comptes
Monsieur HACHIN Jean-Pierre	Résident – Pension de Famille les Pins
Monsieur PAPUCHON Patrice	Résident – Pension de Famille les Pins
Monsieur PLANCHON Christophe	Résident – Pension de Famille les Pins
Monsieur CALBET Gilbert	Résident – Pension de Famille les Pins
Madame MGRABET Cindy	

Les salariés

Monsieur Laurent CAVAILHES-ROUX	Directeur Général
Madame Anne-Marie GAILLARDE	Assistante de Direction
Madame Perrine MAS	Déléguée du Personnel – Solidarité Pyrénées
Madame Sophie LAUZIER	Cheffe de service – Pôle Logement
Madame Cécile PONT	Cheffe de service – Pôles résidences sociales

Madame Nathalie DELON
Monsieur Romuald ROGIE
Monsieur Loïc FERNANDINHO
Madame Claire BERNARD
Madame Élixa MAUSSANG

Cheffe de service – Accueil de Jour Perpignan
Coordinateur Maison des Cimes
Délégué du Personnel – Solidarité Pyrénées
Responsable – Pôle Enfance
CESF

Étaient excusés

Monsieur Thierry BONNIER
Madame Hermeline MALHERBE
Madame Toussainte CALABRESE
Monsieur René BONNEAU
Monsieur Ghislain LAFONT
Monsieur Éric DOAT
Madame Marjorie MIRALLES
Madame Cinthia CLOVIS
Madame Julia LIVET
Monsieur Germain NOULEZ
Monsieur Gilles COSTE
Madame Christine MAILLE
Monsieur Philippe MAUREIL
Monsieur Michel MERCADIÉ
Monsieur Jacques PAGES
Monsieur Jérôme POURSAT
Monsieur Guy ROUQUIÉ
Madame Dany FOURMENT
Madame Sophie CORDIER
Monsieur Michaël TOMAS

Préfet des Pyrénées-Orientales
Présidente du Conseil Départemental
Vice-Présidente CD 66 - Présidente de l'ADIL 66
Président de Solidarité Pyrénées
Président des Tables de Cana
Directeur Départemental DDETS 66
Responsable Service Marché du Travail - DDETS
Responsable Service Inclusion – DDETS Ariège
Chargée de mission - Fondation Abbé Pierre
Mission Politiques sociales - DDTM
Administrateur (Pouvoir donné à Mr SAINT-GERMES)
Secrétaire du Bureau (Pouvoir donné à Mme ALQUIER)
Trésorier (Pouvoir donné à Madame CIVIL)
Administrateur (Pouvoir donné à Mr BLANCHET)
Administrateur
Administrateur (Pouvoir donné à Mr BLANCHET)
Administrateur (Pouvoir donné à Madame BILLES)
Directrice Pôle Hébergement – S. Pyrénées
Déléguée du Personnel – Solidarité Pyrénées
Délégué du Personnel – Solidarité Pyrénées

Les Membres de l'association Solidarité Pyrénées se sont réunis le 2 mai 2024 à 14 h 30 à la Pension de Famille « Les Pins » : 15, avenue du Maréchal Joffre – 66250 SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE, sur convocation du Vice-Président Monsieur Jacques DUBOIS, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2023,
- Présentation du rapport moral du Vice-Président pour l'année 2023,
- Présentation du rapport d'activité de l'année 2023 par le Directeur Général,
- Présentation des rapports financiers 2023 par le Trésorier,
- Rapports du Commissaire Aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels 2023 et affectation du résultat,
- Quitus aux Administrateurs,
- Renouvellement des mandats de Membres du Conseil d'Administration pour :
 - Madame Angèle ALQUIER – Monsieur Denis BASSERIE – Monsieur Marc BASSET – Madame Rosette BELTRAN – Monsieur Daniel BLANCHET – Monsieur René BONNEAU - Monsieur Michel BONNET – Monsieur Gilles COSTE – Monsieur Philippe DE VINZELLES – Monsieur Jacques DUBOIS – Monsieur Pierre GOUSSÉ – Madame Christine MAILLE-IXART – Monsieur Philippe MAUREIL et Monsieur Frank MUNT,

- Décision de constitution de la filiale « Cap Bois Pyrénées » sous forme de SAS à capital variable, avec souscription de 149 700 € de capital et 149 700 € d'apport en compte courant d'associé,
- Questions diverses.

Après vérification du quorum, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

- Le quorum est atteint,
- Tous les documents prescrits par la loi ont été tenus à la disposition des Membres 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale au secrétariat : rapports, comptes annuels, rapports du Commissaire Aux Comptes, texte des projets de résolutions, statuts.

Messieurs Jean-René et Pierre PALMADE, Commissaires Aux Comptes, régulièrement convoqués, assistent à l'Assemblée Générale.

Le Vice-Président nomme deux assesseurs : Madame Angèle ALQUIER et Madame Rolande CIVIL.

Le Vice-Président nomme une secrétaire de séance : Madame Anne-Marie Gaillarde, Assistante de Direction de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par toutes les personnes présentes et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2023
Présenté par Monsieur Jacques DUBOIS – Vice-Président**

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2023 a fait l'objet d'une communication préalable à l'ensemble des Administrateurs.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 1^{er} juin 2023.

**LE RAPPORT MORAL
Présenté par Monsieur Jacques DUBOIS – Vice-Président**

Après une année tout particulièrement fertile en événements de toute nature, nous pouvons être légitimement fiers du devoir accompli. Vous avez assuré en faisant force !

Nous sommes devenus une association incontournable dans les Pyrénées-Orientales grâce aux efforts de tous : les salariés, les bénévoles, les administrateurs et l'aide de nos Autorités de Contrôle et de Tarification.

Le projet de la Pension de Famille de Saint-Laurent de la Salanque est achevé, nous permettant ainsi d'agrandir notre capacité de logement de 20 appartements. Celle de Vernet-Les-Bains est en bonne voie d'achèvement.

De même, la Table de Cana, dans sa forme nouvelle à Estagel, nous permet d'être un traiteur installé dans des locaux techniques flambants neufs ! J'espère que l'avenir nous confirmera dans les investissements consentis.

Avec Tremplin Pour l'Emploi, trois équipes complètes sont au travail et l'association tourne à plein régime, avec un potentiel d'heures de travail qui ne cesse de progresser.

Avec le Directeur Général et nos Financeurs, la mutation de la Maison Saint-Joseph est sur les rails et doit nous permettre de rester à Banyuls-Sur-Mer dans les locaux de la Maison Vincent AZÉMA.

Le projet de la scierie, en compagnie de la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes, Cap Énergie, Habitat 66 et nos ACT, est en très bonne voie. En effet, les travaux devraient débiter au second semestre 2024. L'accord conclu avec Cap Énergie nous permet de créer une Entreprise Adaptée, labellisée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Nous constituerons donc une filiale dénommée Cap Bois Pyrénées (CBP) sous forme de SAS à capital variable à 5 entités associées afin de protéger les deux acteurs principaux. Le budget des investissements, de l'ordre de 600 000 €, prévoit un apport en compte courant de chaque associé égal au montant du capital. La direction de cette filiale incombe à Solidarité Pyrénées (personne morale) en tant que Président Unique, représenté par son propre Président. Enfin, les statuts prévoient de diligenter un Directeur Général Délégué aux ordres du Président. Le Président et le Commissaire Aux Comptes de Solidarité Pyrénées sont désignés hors statut par l'Assemblée Constitutive.

La progression de HPS Formation et la stabilité de nos crèches démontrent la bonne intégration de l'association Mireille Bonnet.

Le Mas Grando, malgré quelques difficultés liées à la particularité de la mission souvent répétitive, est un service d'une redoutable efficacité. J'en veux pour preuve le nombre croissant de bénévoles (aujourd'hui 30 bénévoles).

Enfin, nous avons remporté l'Appel à Projet concernant l'ancienne annexe de la CAF située 10, rue Nature à Perpignan. Cet exploit (Merci Laurent) va nous permettre de posséder un siège digne de l'association et comprendra également le Pôle logement, la crèche et HPS Formation. Déménagement prévu dans les prochains mois !

Bref, je vous remercie toutes et tous pour le travail accompli chaque jour et l'aide déterminante dispensée par nos Autorités. En quelques années, nous sommes devenus dans les Pyrénées-Orientales une association reconnue. Le mérite en revient au premier d'entre nous : notre Président René. Il peut être fier de l'œuvre accomplie. Pendant plus de dix ans, il s'est investi sans compter pour Solidarité Pyrénées. Le niveau atteint par l'association témoigne de son action. A ces remerciements, j'associe bien volontiers notre Directeur Général dont la redoutable efficacité et son dévouement sont déterminants.

Merci à tous.

Le rapport moral du Vice-Président est adopté à l'unanimité.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Présenté par Monsieur Laurent CAVAILHES-ROUX – Directeur Général

Monsieur CAVAILHES-ROUX présente l'association, riche de ses nouveaux services et partenariats.

Le rapport d'activité 2023 est adopté à l'unanimité.

LE RAPPORT FINANCIER 2023

Présenté par Madame Rolande CIVIL – Administratrice

Le Bureau de l'association Solidarité Pyrénées est heureux de vous présenter ses comptes annuels pour l'exercice 2023, conformément aux dispositions des statuts.

Le rapport financier évoque successivement :

- Les faits marquants de l'exercice,
- Le bilan comptable de l'année 2023,
- Le compte de résultat de l'année 2023,
- Un aperçu des ressources et des dépenses de l'année,
- Les événements postérieurs à la clôture,
- Les perspectives d'avenir.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons les comptes annuels à l'approbation de l'Assemblée Générale.

1- Faits marquants de l'exercice

1. Passage de la Maison des Cimes en CHUD (Centre d'Hébergement d'Urgence Diffus) au 1er janvier 2023.
2. Lancement de l'action Doc i Douch en partenariat avec la plateforme «Donnez.org» où nous avons remporté le premier prix d'une valeur de 150 000 € de dons et produits.
3. Ouverture de la Pension de famille « Les Pins » à Saint-Laurent de la Salanque.
4. Obtention de l'Appel À Projet « Premières Heures en Chantier ».
5. Modification de nos statuts pour l'obtention de l'agrément JEP (Jeunesse et Éducation Populaire).
6. Mise en place du nouveaux SI de l'association « Microsoft 365 » en partenariat avec ADEO.

2- Le bilan au 31 décembre 2023

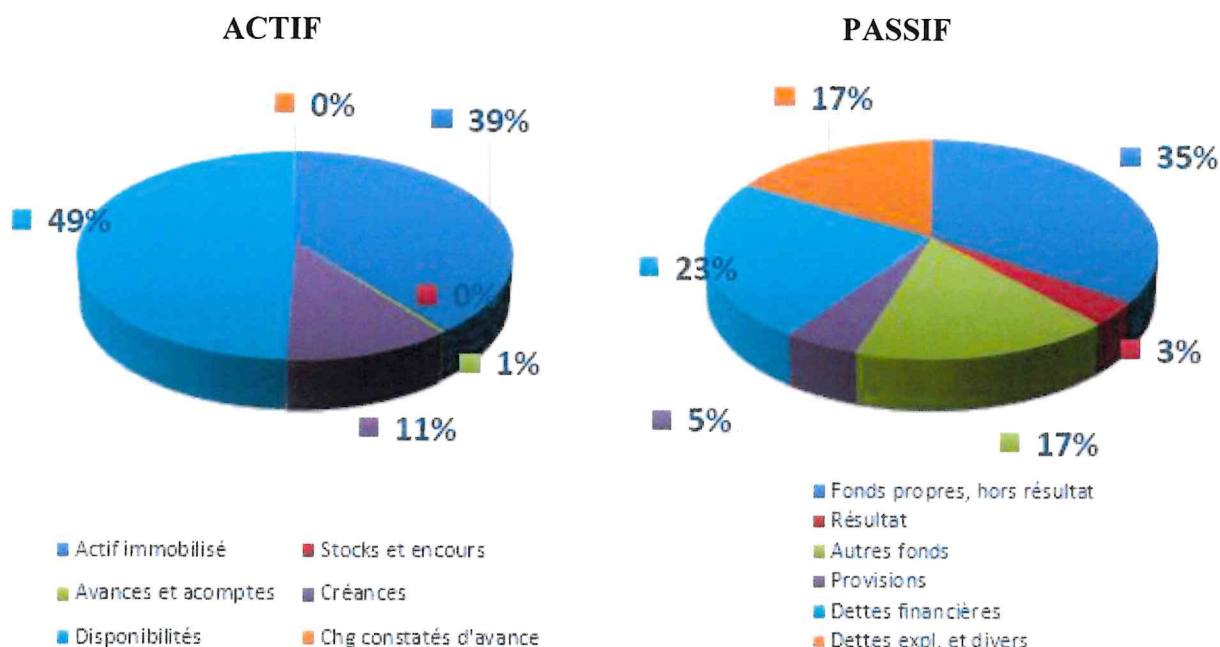
Au 31 décembre 2023, les actifs de notre association s'élèvent à 5.672.723 € et correspondent à :

- Un actif immobilisé net de 2.230.269 €
- Un actif circulant net de 3.442.454 € dont :
 - Avances versées sur commande : 23.421 €
 - Des créances pour 614.666 €
 - Des disponibilités pour 2.800.145 €
- Charges constatées d'avance de 4.222 €.

Au 31 décembre 2023, le passif de notre association s'élève à 5.672.723 € et correspond à :

- Des fonds propres pour 2.163.584 € dont un résultat bénéficiaire de 200.178 € contre un résultat bénéficiaire de 150.970 € pour l'exercice précédent.
- Des provisions pour risques et charges et Fonds dédiés de 1.225.005 €
- Des dettes pour un montant de 2.284.134 € dont :
 - 1.338.997 € de dettes financières
 - 724.294 € de dettes d'exploitation
 - 28.934 € de dettes diverses
 - 182.061 € de Produits constatés d'avance.
 -

Conclusion : les comptes du bilan de l'association présentent une gestion saine du point de vue financier puisque la trésorerie est de 2.800.145 € et l'ensemble des dettes est de 2.284.134 €.



3- Le compte de résultat de l'année 2023

Compte de résultat	2023	2022
Produits d'exploitation	7 135 364	6 965 147
- Charges d'exploitations	6 987 618	6 826 465
Résultat d'exploitation	147 746	138 683
Produits financiers	11 220	3 178
- Charges financières	16 989	13 329
Résultat financier	- 5 769	- 10 151
Produits exceptionnels	76 274	39 491
- Charges exceptionnelles	18 072	17 051
Résultat exceptionnel	58 202	22 440
Total des produits	7 222 857	7 007 815
Total des charges	7 022 680	6 856 846
Bénéfice ou Perte (-)	200 178	150 970

Le résultat d'exploitation correspond à la différence entre les produits et les charges liées à l'exploitation des seuls facteurs de production.

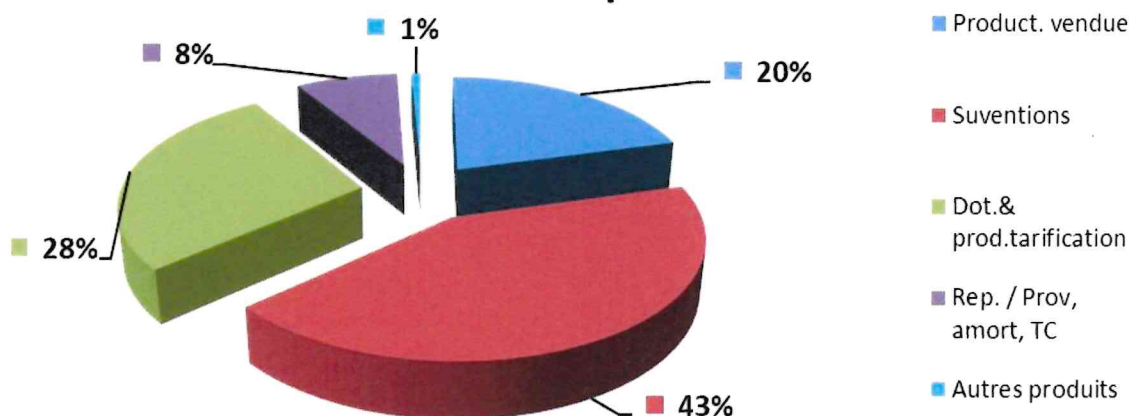
4- Ressources et dépenses

4-1 Ressources

Le tableau ci-dessous présente les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses. Nous constatons que les subventions et les dotations et produits de tarification représentent les principales sources de revenu de l'association.

Les relations avec nos partenaires financeurs sont fort heureusement excellentes.

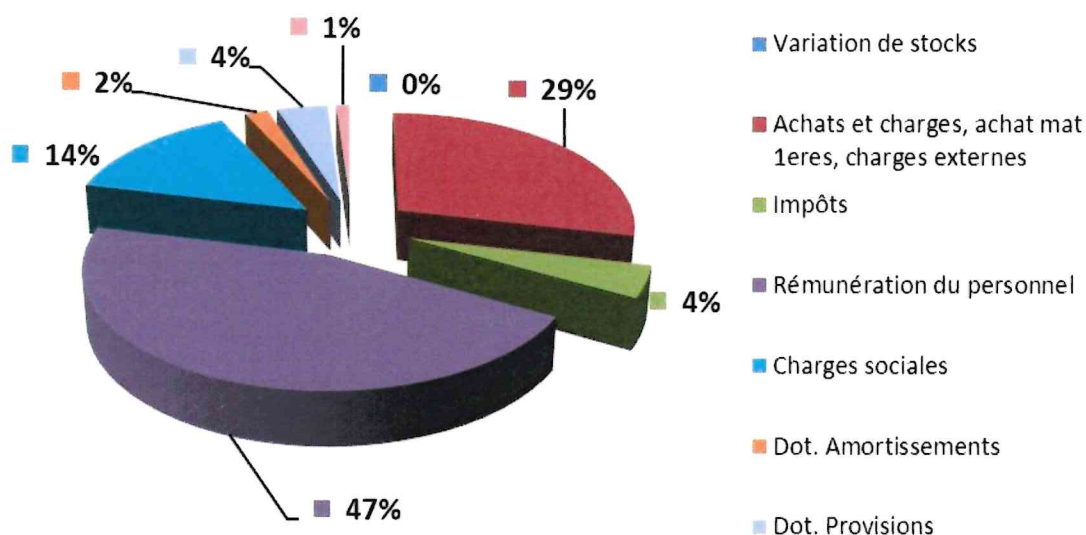
Produits d'exploitation



4-2 Dépenses

Le tableau ci-dessous donne une bonne vision des dépenses nécessaires au fonctionnement de l'association.

Charges d'exploitation



5- Evènements postérieurs à la clôture

1. Accord de l'Office 66 pour l'avancée du projet des futurs locaux et siège de Tremplin Pour l'Emploi à Torreilles.
2. Accord de l'Office 66 pour l'avancée du projet scierie à Caudiès-de-Fenouillèdes.
3. Acquisition des bâtiments de la CAF de la rue Nature à Perpignan.
4. Reprise d'un EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) en septembre 2024 rue Nature à Perpignan.
5. Déménagement des locaux du Siège de Solidarité Pyrénées ainsi que ceux du Pôle Logement dans les nouveaux bâtiments rue Nature à Perpignan (dernier trimestre 2024).
6. Accord pour la transformation de la Maison des Cimes en Pension de famille.

6- Perspectives d'avenir

- Participation à l'appel à projet « un chez-soi d'abord » qui consiste à accueillir des patients (sans domicile fixe en très grande précarité) relevant de la psychiatrie (essentiellement pathologies schizophréniques). Pour ce dispositif, il faudra envisager, non pas la mise en logement comme la dernière étape mais l'inverse, soit une entrée dans le logement avant toute autre action. Pour la mise en place de ce service, il y aura la création d'un GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) regroupant l'hôpital psychiatrique de Thuir, le groupe SOS et nous-mêmes.
- Dossier Vincent AZÉMA à Banyuls-sur-Mer : transfert de la Maison Saint-Joseph à la maison Vincent AZÉMA. Les Élus ont compris notre démarche et l'utilité que nos institutions restent sur place.
- Pérenniser l'action Premières Heures en Chantier.

7- Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 200.178 € en Report à Nouveau.

Après affectation du bénéfice de 200.178 €, le compte Report à Nouveau s'élèvera à 1.066.524 €.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons les comptes annuels à l'approbation de l'Assemblée Générale.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté par Monsieur Jean-René PALMADE – Commissaire Aux Comptes

Le Commissaire Aux Comptes certifie, dans son rapport général, la régularité et la sincérité des comptes annuels 2023.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Présenté par Monsieur Jean-René PALMADE – Commissaire Aux Comptes

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice 2023, l'Assemblée approuve ces conventions.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2023 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Le montant du Report à Nouveau 2023 s'élève à **866 346 euros**

Excédent de l'exercice : **200 178 euros**

Affectation de l'excédent au Report à nouveau : **200 178 euros**

Nouveau montant du report à nouveau 2023 : **1 066 524 euros.**

L'Assemblée Générale constate que, compte-tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association s'élèveront à **2 163 584 euros.**

Après avoir entendu lecture du rapport financier du Trésorier, des comptes annuels de l'exercice 2023 dont le résultat excédentaire est de **200 178 €**, du rapport du Commissaire Aux Comptes sur les comptes annuels, l'Assemblée Générale approuve les comptes, tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 d'un montant de **200 178 €** en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale approuve les renouvellements des mandats des Administrateurs tous les trois ans :

Madame Angèle ALQUIER - Monsieur Denis BASSERIE - Madame Rosette BELTRAN -
Monsieur Daniel BLANCHET - Monsieur Michel BONNET - Monsieur Gilles COSTE -
Monsieur Philippe DE VINZELLES - Monsieur Jacques DUBOIS - Monsieur Pierre
GOUSSÉ - Madame Christine MAILLE-IXART - Monsieur Philippe MAUREIL.

L'Assemblée constate la composition du Conseil d'Administration de Solidarité Pyrénées :

Angèle ALQUIER

Cathy BILLES

Rolande CIVIL

Jacques DUBOIS

Christine MAILLE-IXART

Jacques PAGES

Guy ROUQUIÉ

Denis BASSERIE

Daniel BLANCHET

Gilles COSTE

François FIGUERAS

Philippe MAUREIL

Jérôme POURSAT

André SAHONET

Rosette BELTRAN

Michel BONNET

Philippe DE VINZELLES

Pierre GOUSSÉ

Michel MERCADIÉ

Bernard RAYNIÈRE

René SAINT-GERMES

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DÉCISION DE CONSTITUTION DE LA FILIALE « CAP BOIS PYRÉNÉES »
SOUS FORME DE SAS À CAPITAL VARIABLE, AVEC SOUSCRIPTION DE 149 700 €
DE CAPITAL ET 149 700 € D'APPORT EN COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ**

Après avoir pris connaissance du rapport moral présentant toutes les caractéristiques du projet de création de la SAS « *Cap Bois Pyrénées* », l'Assemblée Générale approuve cette création, la souscription de capital de 149 700 € et l'apport en compte courant d'associé non-rémunéré d'égal montant de 149 700 €.

Elle approuve également la direction de cette filiale par notre association SOLIDARITÉ PYRÉNÉES, sous le statut de Président Unique personne morale, représentée par la personne physique de notre Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est levée à 16 heures.

**LA PAROLE EST DONNÉE À MONSIEUR Alain GOT
Maire de Saint-Laurent de la Salanque**

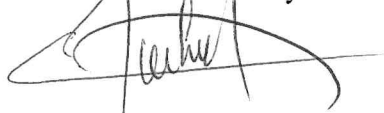
Monsieur GOT a tenu à remercier Solidarité Pyrénées pour avoir choisi d'établir une Pension de Famille dans sa commune. Cette structure répond à des besoins clairement identifiés et son emplacement dans la ville permet une réelle insertion des personnes accueillies.

Ayant lui-même exercé des fonctions de Directeur dans le médico-social, il a salué la grande qualité du rapport d'activité présenté lors de cette Assemblée Générale.

Le Vice-Président remercie vivement toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale qui s'est déroulée dans un climat d'écoute, de respect et de tolérance.

Le 3 mai 2024

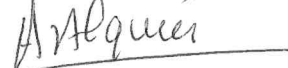
Monsieur Daniel BLANCHET
Président Solidarité Pyrénées



Madame Rolande CIVIL
Assesseur




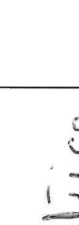









Madame Angèle ALQUIER
Assesseur

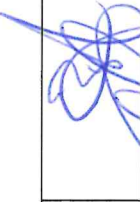


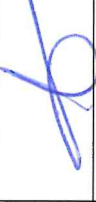


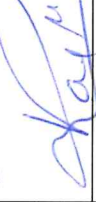


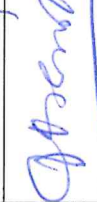







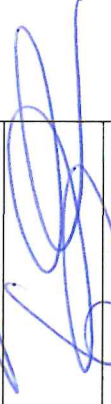

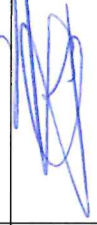


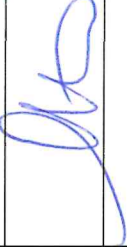
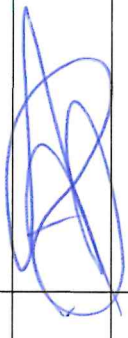


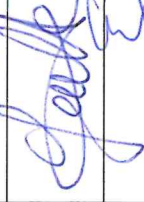
Madame Anne-Marie GAILLARDE
Secrétaire de séance



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nom et Prénom	Établissement	Fonction	Tel	Signature
ROLAND CIVIL	SP	Administrative	/	
Angèle AQUIEN	SP	secrétaire adjointe	/	
ROGIE DOMINALE	SP	Coordinatrice		
TURIAF. RENE	Habitier en terre Cote d'Azur	Vice Président	06.16.6029.76	
PUGET MICHAEL	Les Francas des PO.	Directeur de l'association	06 23 50 19 13	
DELOS MAHIEU	Les Francas des PO. Pôle Handicap	Coordinateur RH Handicap	/	
ARNOUX HELENE	FRATIMAD OCCITANIE	Présidente	-	
PONT CECILE	Ponsier Famille	chef de service	-	
DUBOIS JACQUES	SI.	Vice-Prés.	/	
SAINT-GERMES RENÉ	SP	Administration	/	
DANIEL BANCHET	SP	Administration	/	

BRUNES fanny	ADIL 66	Prétre	068520000	
GOT Alain	Mouir S: Le	wink / sque	06.18.81.234	
SAMONET André	SP	Administrateur	-	
Bellion Roxette	SP	Administratrice	-	
Gousse Pierre	SP	Administrateur	0662510392	
BONNET Tiched	SP	Administrateur	-	TR?
BILLES Cathy	SP	Administratrice	-	
RAVIERE Bernard	SP	Administrateur	-	
PALMIDE Jean Luc	Commissaire aux	conf	-	
PALMAGE Piny	Commissaire aux	conf	-	
FIGUERAS François	SP	Administrateur	-	
FERNANDEZ LEE	SP	ES	06.82.65.9324	
Y P Hadine	P. Famille Pins	Resident	-	
Pepère Patrice	P. Famille Pins	Resident	-	

PLANCHOU CHRISTOPHE	P. Famille Pijis	Resident	-	
CALBET Gilbert	P. Famille Pijis	Resident	-	
DEON Nathalie	AF	CDS	-	
DOVINTEUS Ph.	Bo SP	Adminut	-	
LAUZIER Sophie	Pôle logement SP	Chieffe de Service	-	
BOSSONTE DENIS	SP	Administrateur	-	
LATBRIGOT Philippe	SP IP 66	dirigeant	-	
MARABET Cécile	SP IP 66	DRP	-	
TRIKES	C. Département	Service Développement	-	
CLARK Bernard	SP	Chieffe service	-	
MAUSSANG Emira	SP	CESF	-	
MAS Perrine	SP	ES-	-	
Jacqueline A. Jane	SP	Assistante	-	
Lucas Ches. Roux Laurent	SP	D. Général	-	